

RISQUES_PHYSIQUES

Formation M.A.C. Acteur PRAP - Secteur IBC

Durée : 1 jours (7 h)

Public : Salariés déjà formés au PRAP souhaitant renouveler leur certification

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTRA	P502	900 € pour 1 groupe	De 1 à 10 participants	

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter



Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise



Programme :

1. Processus d'apparition d'un dommage

- Comprendre le processus d'apparition d'un dommage ou d'une atteinte à la santé.
- Introduction à la pyramide de Bird pour analyser les incidents et accidents

2. Définitions essentielles en santé et sécurité

- Statistiques nationales sur les accidents de travail et maladies professionnelles.
 - Définitions clés :
 - Accident de travail (AT).
 - Maladie professionnelle (MP).
- Accident de trajet.
- Types de prévention : primaire, secondaire, tertiaire.
- Indicateurs de fréquence et gravité : IF, IG, TG, TF.

3. Actions internes et externes en prévention

- Identification des acteurs internes à l'entreprise :
 - Managers, référents sécurité, salariés.
- Rôle du service de prévention et de santé au travail.
- Droits spécifiques :
 - Droit d'alerte.
 - Droit de retrait.
- Analyse des pratiques dans l'entreprise.

4. Enjeux de la santé et sécurité au travail

- Identification des enjeux majeurs :
 - Humains : bien-être, réduction des risques.
 - Juridique : respect des réglementations.
 - Économique : coûts directs et indirects des accidents.
 - Sociétaux et médiatiques : image et réputation de l'entreprise.



5. Notion d'anatomie

- Comprendre le fonctionnement du corps humain en situation de travail.
- Sensibilisation à la réglementation en lien avec les capacités physiques.
- Identifier les limites physiques et les atteintes possibles.

6. Observation et analyse des situations de travail

- Méthodologie d'observation d'une situation de travail :
 - Analyse des sollicitations et des atteintes potentielles à la santé.
- Application des 9 principes généraux de prévention (9PGP) dans la proposition de solutions :
 - Mesures à mettre en œuvre.
 - Améliorations à suggérer.

7. Les limites des actions correctives

- Introduction aux principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour une meilleure efficacité.

Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Avoir déjà suivi une formation initiale acteur PRAP

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau
- Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...)
- Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants)
- L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veillera à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion



 Intervenant et moyens d'encadrement :

- Les formateurs sont à jour de leurs compétences et titulaire du certificat de « Formateur PRAP » délivré par le réseau INRS.

 Modalités d'évaluation :

Etude de cas

 Informations complémentaires :

En fin de formation, les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP, délivré par l'INRS valable 24 mois.

